

CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

#100

JUIL-AOÛT 2026



CET ÉTÉ, REDÉCOUVREZ LES CHEMINS PÉDESTRES CORENÇAIS

PAGES 4 À 7

8 SOLIDARITÉ

CCAS :
«RENFORCER LE LIEN
INTERGÉNÉRATIONNEL»

9 VIE ASSOCIATIVE

NOS ASSOCIATIONS
ONT DU TALENT

13 MOBILITÉ DOUCE

UN ENJEU
DU QUOTIDIEN

VILLE DE
CORENC





ÉDITORIAL

CHÈRES CORENÇAISES,
CHERS CORENÇAIS,

Depuis le 30 avril, Guillaume Lissy est désormais le Président de la Métropole. Son élection fait suite à des heures de débats, parfois difficiles, mais nécessaires.

La Métropole se remet peu à peu en marche après plusieurs semaines, voire plusieurs mois d'arrêt. Vous êtes nombreux à m'interpeller sur les sujets du quotidien, notamment la voirie.

Je pense à l'avenue de l'Eygala, particulièrement dégradée, au chemin de Rochasson, devenu presque impraticable, tout comme le chemin de Bâtonnière, qui nécessitent une véritable réfection. J'ai également en tête le chemin du Hameau du Goûter, toujours en attente d'une expertise, ainsi que la finalisation du parking du col de Vence. A Corenc, la gestion de ces espaces relève entièrement de la compétence métropolitaine. Votre vigilance est précieuse.

Elle témoigne d'un intérêt pour la vie communale et citoyenne et donne tout son sens à notre action, mon engagement.

En tant que conseiller métropolitain, un autre sujet m'incombe : celui du cimetière de Corenc village.

Je souhaite que les familles, attendant toujours la remise en état des sépultures abîmées par l'effondrement du mur de soutènement en 2022, puissent enfin faire leur deuil. C'est une question d'honneur et de principe. J'y veillerai personnellement.

La Métropole suscite des critiques parfois légitimes, mais je crois beaucoup en cette collectivité : c'est pourquoi j'ai tenté d'intégrer une majorité "poly-politique" dépassant les clivages habituels. Cela dit, si les investissements ne sont pas à la hauteur sur nos sujets du quotidien, je reprendrai ma liberté de parole pour faire bouger les lignes autrement.

JEAN-DAMIEN MERMILOD-BLONDIN

Maire de Corenc, Conseiller métropolitain

AGENDA

RENTREE SCOLAIRE

1^{er} septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

5 septembre - 9h-12h

Salle Mure-Ravaud - Corenc

VERNISSAGE
DE L'EXPOSITION
DE THIERRY LATHOUD

10 septembre - 18h30

Mairie de Corenc

VISITES :
LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

19-20 septembre

Mairie de Corenc - 10h-12h / 14h-16h

Musée André Moch - 10h-12h / 14h-16h

Eglise Saint-Pierre Saint-Paul - 14h-17h

CONSEIL MUNICIPAL

23 septembre - 19h

Mairie de Corenc

PERMANENCE NUMÉRIQUES

24 septembre - 14h-17h

Mairie de Corenc

BROCANTE D'AUTOMNE

27 septembre

Place Charles de Gaulle - Montfleury

Toute la journée

ACTUALITÉ POLITIQUE

UNE FÊTE CONVIVIALE
ET RÉUSSIE

Rendez-vous était donné vendredi 5 juin à l'école élémentaire Montfleury pour la Fête de Quartier !



A l'occasion de la fête traditionnelle de l'Union de Quartier de Montfleury, le Député de la 1^{ère} circonscription de l'Isère, Alim Latrèche, est venu saluer et échanger avec les élus de l'équipe municipale et les habitants du quartier. Parents, enfants, voisins, tous étaient présents pour cette fête pleinement réussie grâce à l'engagement de sa présidente Séverine Gauduin et de tous les bénévoles. D'autres acteurs de la commune ont également été mis à l'honneur : les associations dont l'école de musique, les commerçants locaux. D'autres acteurs de la commune ont également été mis à l'honneur : les associations dont l'école de musique, les commerçants locaux. Une belle façon de mettre un point d'orgue à cette année scolaire 2025-2026.

CYRIL BOUCHAYER A REJOINT L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Cyril Bouchayer a officiellement rejoint l'équipe municipale le 17 juin dernier lors du Conseil Municipal, en tant que conseiller municipal délégué aux Relations citoyennes, chemins et éclairage public. Une délégation exigeante au service du bien commun. Il est par ailleurs membre de la Commission Cadre de vie, Urbanisme, Travaux et Environnement (CUTE).

MIREILLE QUAIX,
NOUVELLE PRÉSIDENTE
DE L'ASSOCIATION DES
ANCIENS MAIRES ET
ADJOINTS DE L'ISÈRE

Successivement conseillère municipale puis adjointe au Maire entre 1989 et 2020, Mireille Quaix a été élue le 21 mai dernier présidente de l'Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Isère (AAMAI).



Elle succède ainsi à Marie-France Germain, élue à Saint-Marcellin entre 1983 et 2001 et présidente de l'AAMAI de 2021 à 2026. Très investie pour sa commune sur le plan social, elle a été alternativement en charge des personnes âgées, de la vie quotidienne, des événements, membre du CCAS, conseillère métropolitaine. Longtemps engagée dans la vie associative sur Corenc (st. Valentin, Amis de Corenc, OMS, Montée pédestre...) elle s'implique davantage au plan départemental, femmes élues de l'Isère, au CA puis au Bureau de l'association Marc Simian depuis 20 ans (gestionnaire de la Providence), à l'Association des maires de l'Isère, durant douze ans, dont six ans comme vice-présidente. C'est certain, la nouvelle présidente saura faire face aux défis qui l'attendent. Mireille Quaix souhaite poursuivre les actions de l'AAMAI, comme les journées d'études à thème, l'instruction des dossiers d'honorariat des anciens maires et adjoints, la remise des Mariannes du civisme aux communes bénéficiant d'un taux de participation remarquable aux élections, les visites des communes, tout en développant encore davantage, forte de son agrément auprès de l'Education Nationale, les interventions dans les établissements scolaires « afin d'éveiller les jeunes à la citoyenneté et à la démocratie ». « Beaucoup de maires et Adjointes qui n'ont pas souhaité repartir ont rejoint l'AAMAI avec des idées nouvelles », voilà qui promet à Mireille un agenda bien rempli et une équipe renforcée, nous lui souhaitons bonne chance et courage dans ses nouvelles fonctions.



RECEVEZ TOUTE L'INFORMATION COMMUNALE AVEC L'APPLICATION ILLIWAP !

Téléchargez l'application gratuite et anonyme en scannant le QR Code avec votre Smartphone et recevez en temps réel toutes les informations utiles diffusées par la commune (événements, manifestations, informations travaux, agenda...).

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE :

- Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
- Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
- Jeudi : Fermé le matin / 14h-17h
- Accueil téléphonique assuré le matin
- Vendredi : 8h30-12h / 14h-16h

PRENDRE RENDEZ-VOUS
AVEC LE MAIRE :

Téléphone : 04 76 18 50 00
Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie : 04 76 18 50 00

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 ; Gendarmerie : 17
Police municipale : 04 76 18 50 10
Urgence santé : 15
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

ÉCRIVAIN PUBLIC

Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous, à la mairie au 04 76 18 50 00

NUMÉROS UTILES

Médecins généralistes :
Perrin Patrick : 04 76 41 91 10
Étienne Delphine, Dufour Anne-Laure,
Degoué Marine : 04 76 90 21 28
Pharmacie de Corenc : 04 76 90 12 65
EDF urgences dépannages : 09 72 67 50 38
Taxis banlieue : 04 76 54 17 18

Corenc magazine est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère). Directeur de la Publication : Jean-Damien Mermillod-Blondin
Mairie : 18 avenue de la Condamine - 38700 Corenc - Tél. : 04 76 18 50 00 - Fax : 04 76 18 50 09 - Mail : lemaire@ville-corenc.fr - site : www.ville-corenc.fr
Photo couverture : DR. Suivez l'actualité de Corenc sur facebook.com/villedcorenc.
Conception-réalisation : Manufacture d'Imprimerie DEUXPONT. Certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, protection de l'environnement - 2 100 exemplaires.



Suivez l'actualité locale de Corenc grâce à l'application Illiwap.

Scannez le QR code pour télécharger l'application. Choisissez la « station » « Mairie de Corenc » et recevez les notifications importantes.



(RE)DECOUVREZ CORENC ET SES ABORDS

L'ÉTÉ EST LÀ, ET AVEC LUI, CETTE DOUCE INVITATION À RALENTIR, À S'OFFRIR UNE PARENTHÈSE POUR SOI, EN FAMILLE OU ENTRE AMIS. NOTRE COMMUNE AU CHARME DISCRET, A SU PRÉSERVER SON ÂME MALGRÉ LES TRANSFORMATIONS LIÉES À L'URBANISATION ET AUX RYTHMES MODERNES. SON ATOUT ? UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE UNIQUE, À LA CROISÉE DES CHEMINS ENTRE LA PLAINE DYNAMIQUE, LES PIÉMONTIS ET LA MONTAGNE, COMME UN PONT JETÉ ENTRE CES UNIVERS.

Si Louis XII lui-même avait surnommé la Vallée du Grésivaudan le « *Plus beau jardin de France* », ce joyau ceint par les massifs de Belledonne et de Chartreuse a, au fil des siècles, vu son visage évoluer. Il y a encore un peu plus de cent ans, Corenc s'habillait de vignes, de champs et de prairies. Aujourd'hui, les anciennes fermes se sont muées en villas, et les jardins ont redessiné un paysage autrefois marqué par l'agriculture. L'urbanisation, la vie professionnelle trépidante et les impératifs du quotidien ont transformé notre commune. Autrefois villégiatures pour la saison estivale, les petits châteaux qui parsèment notre vallée en sont autant de témoignages. Depuis, notre commune est devenue un maillon indissociable de la métropole qui s'étire de Voiron à Vif ou de Seyssins à Domène.

Mais l'été, justement, est cette saison où l'on respire, où l'on s'autorise une pause. Et quoi de mieux que de profiter de cette trêve estivale pour explorer les merveilles qui entourent Corenc ?

La commune, porte d'entrée naturelle du Parc régional de Chartreuse, offre un accès privilégié à des paysages à couper le souffle. Déjà, Saint-Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux, était passé par ici pour installer son monastère au cœur de celle, tendrement surnommée par Stendhal, l'Émeraude des Alpes. Et jusqu'au XIX^e siècle, le chemin Charles Pajon restait la voie royale pour rejoindre le col de Vence, preuve que la montagne se laisse facilement approcher depuis les coteaux de Corenc.

Alors, pourquoi ne pas se laisser tenter ? Partir en randonnée, c'est d'abord choisir son aventure : depuis Corenc, on peut s'élancer vers le Rachais, le fort du Saint-Eynard, opter pour une balade plus tranquille le long des berges de l'Isère ou à l'inverse rattraper avec sa tente et son sac à dos le GR9 ou le Chemin des Huguenots. L'important est de s'équiper avec soin en fonction de son projet : une carte, une application GPS, de bonnes chaussures, des vêtements adaptés, un sac à dos, une bouteille d'eau, des encas, et un téléphone chargé. En été, un coup d'œil à la météo s'impose, les orages n'étant jamais loin. Il est également recommandé de commencer par des parcours accessibles avant de se lancer sur des sentiers plus exigeants comme le GR 9.

Au retour, n'hésitez pas à prendre le temps de vous étirer, vous réhydrater et vérifier l'absence de tiques après une escapade en forêt, sous-bois et prairies. L'été est une invitation à savourer chaque instant, alors profitons-en pour découvrir ou redécouvrir les trésors qui nous entourent.

De nombreux guides sont en vente en librairies. Vous pourrez également trouver des parcours de randonnées en ligne comme sur Visorando, Destination Chartreuse, l'Office de tourisme de Grenoble, le Département de l'Isère, etc.



DOSSIER

.../... LES CHEMINS PÉDESTRES À PARTIR DE CORENC

ITINÉRAIRE 1 :

De Montfleury ou de Corenc village au Col de Vence

Difficulté : Facile, départ Place André Moch, durée 2h55, distance 6,41 km, dénivelé positif 392 m.

Pour les habitants de Montfleury, il existe plusieurs chemins pour atteindre le village. Vous pouvez y accéder depuis l'avenue de l'Eygala, au niveau de chemin de la Revirée, depuis l'allée saint-Bruno, le Chemin de la Croix de Montfleury et le hameau du Goutey. Cette balade passe par la Tour des chiens (tour Médiévale, ancienne maison forte d'Arvilliers dont le site serait occupé depuis le IIIème siècle), château Pilon et Chantemerle. Un magnifique panorama sur la vallée de Grenoble depuis l'ancien restaurant le «Café des Alpes».

Source : Visorando

ITINÉRAIRE 2 :

Fort du Saint-Eynard depuis le Col de Vence

Difficulté : intermédiaire, point de départ du parking du col de Vence, durée 3h40, distance 6,84 km, dénivelé 614 m.

Au sommet à 1338 m, une vue à couper le souffle, la visite des fortifications et du musée du Fort avec terrasse où déguster une assiette de charcuterie et prendre un rafraîchissement. Ici, on admire parapentes et planeurs. (Réserver son déjeuner : 04 76 85 25 24)

Possibilité de pousser un peu plus loin sur les crêtes : distance depuis le parking du col de Vence 13,3km, durée 5h30, dénivelé : 1 050 m

Sources : visorando ; Office de tourisme de Grenoble

ITINÉRAIRE 3 :

Le Mont Rachais depuis le col de Vence

Difficulté : Facile, départ depuis le parking du col de Vence, durée 3h10, distance 7,7 km, dénivelé 345 m. Sortie facile avec un cheminement sur les crêtes des plus agréables. De beaux panoramas à la clé si la végétation le permet.

Source : visorando

ITINÉRAIRE 4 :

Fontaine ardente

Difficulté : Intermédiaire, départ de la place André Moch, puis par le chemin de Rochasson et le Fort du Bourcet, rejoindre le Château Rochasson (aller simple 1,6 km, 24 min), début de la randonnée depuis le château, durée 1h, Distance 1,78 km, dénivelé 180 m. Sur le chemin la fontaine ardente, une curiosité géologique, avec une légère odeur de soufre. Dans un creux de la paroi, parfois on peut voir de faibles braises ou une petite flammèche. Le chemin peut-être glissant avec quelques chutes de pierres.

Source : visorando



LES RICHESSES BOISÉES DU PARC DE CHARTREUSE

Le Parc de Chartreuse s'étend sur 86000 hectares. Il abrite 216 types de milieux naturels, protégés au sein de deux Réserves naturelles. En 2024, on comptait 4031 espèces animales et végétales dont plusieurs sont protégées : des papillons (1100 espèces), des mammifères sauvages (45) et des oiseaux (350).

La Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse a été créée en 1997 et a pour missions de protéger ce territoire, de gérer et de sensibiliser à la préservation de la faune, de la flore et du paysage. Les lisières forestières et les sous-bois abritent par exemple le Sabot de Vénus, une des plantes les plus emblématiques de la Chartreuse.

Dans les zones humides du massif, se dissimule également le Liparis de Loesel, une orchidée qui se développe dans les marais de nature calcaire. Parmi les plantes rares et typiques du massif, on peut citer la Vulnéraire des Chartreux, petite plante à fleurs jaunes de la chaîne pyrénéo-cantabrique et de Chartreuse qui entre dans la composition de la fameuse liqueur.

Le bouquetin des Alpes, mammifère emblématique de nos montagnes, a été réintroduit en 2010 et 2011 tout comme l'Apollon, une espèce de papillons présente en été dans les alpages. La forêt constitue un élément essentiel des paysages de Chartreuse représentant 55% du territoire. Il s'agit du taux de boisement le plus élevé des massifs isérois. La forêt occupe jusqu'à 80% de l'espace à Saint-Pierre-de-Chartreuse. La forêt domaniale de la Grande Chartreuse se développe sur 8500 hectares et est gérée par l'Office national des forêts (ONF).

Plus grande forêt domaniale de la région Auvergne - Rhône-Alpes, elle a reçu en 2015 le label national « Forêt d'Exception® » qui récompense l'important travail de concertation mené autour de la gouvernance de ce territoire unique. Une dynamique positive s'est créée entre les partenaires locaux afin de gérer et valoriser ce patrimoine remarquable et le transmettre aux générations futures.

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE AU PARC DE CHARTREUSE

Mercredi 10 juin le Comité Syndical du Parc naturel régional (PNR) de Chartreuse a élu Corine WOLFF, présidente du PNR Chartreuse.

Ancienne maire de Vimines et Conseillère Départementale de Savoie, Corine Wolff succède à Dominique Escaron, ancien maire du Sappey-en-Chartreuse. L'ensemble des 31 membres du Conseil syndical du Parc a été renouvelé. Corenc, membre du syndicat, fait partie des communes du Piémont et Balcons de Chartreuse avec pour représentants : Martine Juchât, conseillère municipale spéciale déléguée et Marc Mayet, conseiller municipal au commerce.



PARC NATIONAL ET PARC NATUREL RÉGIONAL, QUELLES DIFFÉRENCES ?

Ces deux types de parcs ont des objectifs très différents. Un parc national vise à la conservation d'un espace naturel, tandis qu'un parc naturel régional travaille au développement durable c'est-à-dire la rencontre entre le social, l'économie et l'écologie du territoire.

Les 11 parcs nationaux terrestres et les 10 parcs nationaux marins (février 2026) sont des territoires de protection de la nature gérés par l'État, faisant l'objet de mesures de protection. La zone centrale appelée "cœur de parc" protège strictement les milieux : la cueillette, le bivouac, les chiens, les engins motorisés sont par exemple interdits.

Les parcs naturels régionaux (PNR) sont davantage dans une logique de développement territorial durable adossée au patrimoine naturel,

culturel et économique d'un territoire. On en compte 59 en France (février 2026). Elus et habitants regroupés autour d'un syndicat mixte de collectivités locales rédigent une charte à l'attention des communes souhaitant adhérer au PNR et bénéficier de son expertise (campagne de valorisation, études scientifiques, etc.). Cette charte, qui diffère d'un parc et d'une région à l'autre, peut parfois restreindre la pratique d'activités (chasse, pêche, bivouac) mais dans un cadre nettement moindre que celui d'un parc national.

Dans tous les cas, il convient de s'informer de la réglementation d'un espace naturel dès lors que l'on souhaite évoluer au sein de cette zone protégée.



© L. AUBOIN

ALLER PLUS LOIN AVEC L'INCONTOURNABLE SENTIER DES HUGUENOTS (GR®965)

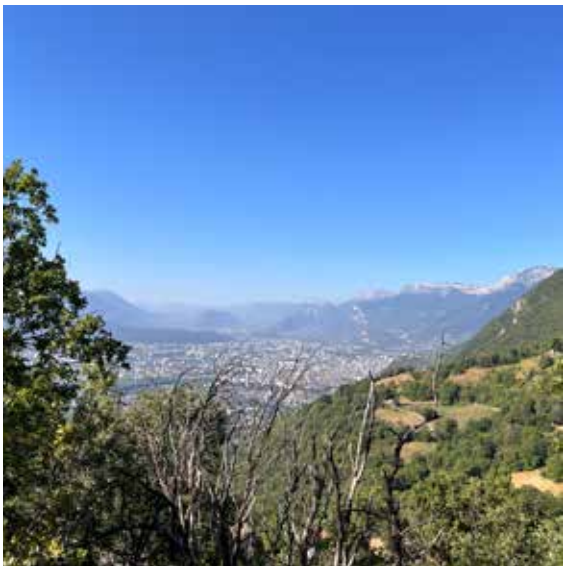
Sentier international de 1800 km, il suit au plus près le tracé historique de l'exil des Huguenots emprunté à la suite de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. En France, de la Drôme provençale jusqu'à Genève, le GR®965 est la reconstitution d'une histoire vraie : celle des Huguenots ayant pris la route après avoir été chassés du sud de la France.

Sur la partie Chartreuse, l'itinéraire relie Grenoble à Chambéry par les balcons Est du massif offrant un panorama inégalable sur la chaîne de

Belledonne, le Mont-Blanc ou les falaises de la Réserve naturelle nationale des Hauts de Chartreuse.

Ce véritable chemin de mémoire passe par Corenc, c'est une invitation à la découverte des paysages nuancés de l'Est de la Chartreuse, ses vignobles, ses villages pittoresques et ses collines verdoyantes. Alors pourquoi pas le suivre, 4 jours jusqu'à Chambéry et pourquoi pas aller plus loin si le cœur vous en dit.

Source : Destination Chartreuse



3 QUESTIONS À RAPHAËLE PATURLE, VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS



1 - Quelles sont les grandes missions du CCAS ?

Les missions du CCAS de Corenc pourraient se résumer en une phrase : "Prendre soin de nos aînés". C'est un outil vital par lequel la solidarité locale peut s'exercer. Sous cet acronyme qui nous est à la fois familier et inconnu se cache une volonté d'aider et de soutenir les familles (aides selon le quotient familial, gardes d'enfants porteurs de handicap, aides alimentaires, etc.), de préserver l'autonomie des personnes (service de portage

des repas, de veille sociale, de prévention, etc.) et de garantir le lien entre les générations. Cela s'est par exemple illustré le 21 juin pour la Fête de la Musique où la chorale du collège Jules Flandrin est venue chanter à la résidence autonomie du Verger pour le plus grand plaisir des résidents. Enfin, nous devons également assurer la diffusion d'information en matière de santé et de prévention.

2 - Comment s'organise la gouvernance ?

Le CCAS constitue une personne morale de droit public distinct de la commune dotée de sa propre autonomie juridique. Le Maire est le Président du CCAS et le conseil d'administration est constitué de deux collèges : un Collège des élus représentants du Conseil Municipal et un Collège des personnes nommées par le Maire. La durée du mandat du Conseil d'administration est de six ans.

3 - Comment s'organise le programme du CCAS ? Vous avez récemment proposé une sortie au Parc des Oiseaux.

Les services du CCAS fonctionnent de manière très autonome. Ils interagissent constamment avec les associations. La sortie au Parc des Oiseaux à Villars-les-Dombes a été organisée de concert

avec le Club Arc-en-Ciel. Martine Juchat, conseillère spéciale déléguée et Françoise Barthélémy, conseillère municipale ont toutes les deux participé à cette sortie qui a rassemblé 30 personnes. Elles ont apprécié partager un repas au restaurant le midi et ont profité du cadre et de ses coins ombragés. En parallèle nous mettons en place des outils d'alerte comme le dispositif "plan canicule". Nous proposons aux personnes vulnérables de s'inscrire sur un fichier et, lors des canicules, nous les appelons, venons les chercher à domicile si nécessaire pour leur proposer des lieux rafraîchissants et climatisés. Ces gestes sont essentiels en matière de santé et de solidarité. Prendre soin de l'autre, voilà ce qui nous anime.



ÉVÉNEMENTS DE LA RENTRÉE AU CCAS

Les ateliers smartphone

En partenariat avec la bibliothèque municipale et l'association l'Âge d'Or, le CCAS propose à nos aînés, des ateliers entièrement dédiés à l'utilisation du smartphone.

L'objectif ? Gagner en autonomie sur ces outils, que ce soit pour communiquer avec ses proches ou accéder aux services en ligne. 10 séances de 2h, gratuites, destinées aux 55 ans et +. Nombre de places limité, inscription obligatoire au 04 76 09 54 86. Première séance le 24 septembre sur le thème de la gestion des applications.

Ateliers smartphone

Les jeudis matin de 9h30 à 11h30, à la Bibliothèque de Corenc.

Conférence équilibre

Une conférence "Equilibre" est proposée par une kinésithérapeute de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Grésivaudan le vendredi 25 septembre à 16h dans les salons de la Mairie de Corenc. Prévention des chutes et autonomie seront au cœur du programme. Un cycle d'ateliers gratuits pourra être recommandé.

Entrée gratuite, nombre de places limité, inscription obligatoire au 04 76 92 17 62 ou mail à contact@cpts-gresivaudan.fr



UN CLUB DE TENNIS BIEN ÉQUIPÉ !

Jeudi 11 juin, le Club de Tennis de Corenc s'est vu officiellement remettre par la Région un minibus, dans le cadre de l'aide «Minibus Sport». Le Tennis Club en dispose depuis juin 2025.



Le Président du Club de tennis, Guillaume Vienne, a chaleureusement remercié la Région représentée par Sandrine Chaix, Vice-Présidente déléguée au handicap, Nathalie Béranger, Conseillère déléguée aux Ressources Humaines et Catherine Bolze, Conseillère régionale. La Ville de Corenc était bien sûr présente, représentée par Marie Jouvray, 1^{ère} Adjointe, Sandrine Gili, Adjointe déléguée à la Réussite éducative, la Jeunesse et la Vie

associative ainsi que Raphaële Paturle, Adjointe et Vice-Présidente du CCAS. « Ce minibus de 9 places est un gain de temps permettant d'aller chercher les enfants à l'école » a expliqué le Président, accompagné de Réjean Paquet, Thierry Saive, Rabih Boueri et Christophe Roux du comité du TCC. Les jeunes licenciés sont ainsi déposés directement sur le parking de la Croix de Montfleury et prêts à entrer sur les courts.

ZOOM SUR LE CLUB

Depuis 1971, le club de tennis de Corenc accueille tous les passionnés de la balle jaune sur un espace comprenant 5 courts de tennis et un terrain de padel. Alexis, moniteur et responsable pédagogique, dirige l'enseignement au sein du club. Les adhésions (tennis et padel) sont proposées à l'année ou à la demi-saison. Des animations se déroulent tout au long de l'année : journée porte-ouverte, chasse aux œufs et tournois.

INFOS :

Porte-Ouverte du club en septembre
Site internet <https://tenup.fft.fr/>
Contact : tennisclubcorenc@gmail.com

DES JUDOKAS EN OR

Deux judokas du club de judo de Corenc se sont illustrés ce mois-ci, l'un en devenant champion régional, l'autre en étant récompensé d'une ceinture noire.

Elias Tsiava, 12 ans, a réalisé une performance exceptionnelle au mois de juin en devenant champion régional, le plus haut niveau existant pour sa catégorie benjamin (-60 kg). Preuve d'un travail assidu et d'un futur qui augure plein de succès.

Côme Saint-Marcoux âgé de 19 ans, a quant à lui poussé les portes d'un dojo pour la première fois il y a 12 ans. Après des centaines d'heures sur le tatami, des

milliers de chutes et de belles victoires, Côme a été récompensé d'une ceinture noire. Carine de Verchère, la professeure, la lui a officiellement remise devant sa famille au cours du spectacle annuel de judo le 13 juin dernier. Un moment fort en émotion. Cette ceinture a également donné à Côme le courage nécessaire pour continuer sur sa lancée et marquer des points mi-juin pour le grade suivant (2^{ème} dan). Félicitations à eux !



INSCRIPTIONS POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE CORENC



L'école de musique de Corenc ouvrait ses portes samedi 30 mai pour permettre aux enfants de découvrir ou redécouvrir l'univers musical, de s'essayer à un instrument voire d'en choisir un en vue de la rentrée de septembre. Autant de choix possibles parmi le piano, la guitare, la trompette, le saxophone, la flûte traversière, le cor, le violon, l'accordéon. A cette occasion, les parents ont également pu rencontrer l'équipe pédagogique. Le chef d'orchestre Thierry Rocha et ses élèves ont animé cette belle journée en proposant un répertoire sur-mesure avec instruments à corde et à vent. Des cours d'éveil musical seront également proposés pour les plus petits dès la rentrée de septembre.

Plus d'infos

contact@ecoledemusique.fr

COMMISSIONS

COMMISSION RESSOURCES

L'ensemble des élus se répartit entre trois commissions : (1) Cadre de vie, Urbanisme, Travaux et Environnement (CUTE), (2) Ressources et (3) Vivre Ensemble. Les commissions se réunissent en amont des conseils municipaux afin que l'ensemble des élus prennent connaissance des sujets et s'expriment sur les propositions formulées par le maire, les élus délégués et les services. Les dossiers sont présentés sous la forme de délibérations qui seront proposées in extenso ou amendées au Conseil municipal suivant. Après avoir mis l'accent sur les commissions CUTE et Vivre Ensemble dans les numéros de mai et juin, nous vous présentons aujourd'hui le travail de la commission Ressources.

Quel est son domaine de compétences ?

Son domaine de compétences couvre le suivi des finances et du budget de la Ville, les ressources humaines, la

communication, les commerces (développement et animation commerciale, soutien à l'activité), les subventions aux associations, l'administration générale et la gestion des cimetières.

Adjointes et conseillers municipaux délégués :

Marie Jouvray (adjointe) :

finances, ressources humaines et administration générale

Eric Lecocq (adjoint) :

communication, culture et patrimoine, relations et concertations citoyennes.

Stéphanie Vernières (conseillère municipale) :

administration générale et cimetières
François Arramy (conseiller municipal) : vie associative

Françoise Barthelemy (conseillère municipale) :

ainés et ressources humaines

Marc Mayet (conseiller municipal) :

commerces

Jessy Clédière (conseiller municipal)



Marie JOUVRAY



Eric LECOCQ



Stéphanie VERNIERES



Françoise BARTHELEMY



Marc MAYET



Jessy CLÉDIÈRE

JOURNÉE CITOYENNE 2026

ENSEMBLE, FAISONS VIVRE NOTRE COMMUNE !

Samedi 30 mai, la 9^{ème} édition de la Journée Citoyenne a une nouvelle fois rassemblé les habitants et les élus autour de projets concrets pour embellir et améliorer notre cadre de vie.

Les participants ont sélectionné et réalisé 3 chantiers proposés par les habitants : redonner de l'éclat au bassin du chemin Charles Pajon, désormais paré de nouvelles fleurs ; offrir un coup de jeune à une partie des bancs de la maternelle Montfleury, poncés et peints avec soin ; rendre leur beauté aux murs de la résidence du Verger, libérés du lierre grimpaant.

Une matinée riche en entraide, échanges et fierté collective, où chacun a pu contribuer à son échelle à l'embellissement de notre commune et qui s'est terminée par un apéritif offert par la Mairie.

L'objectif était de passer un moment agréable, utile et fédérateur : rencontrer ses voisins, partager des idées, laisser une trace positive dans notre commune, et surtout... s'amuser en agissant pour le bien commun !

Soucieuse d'associer chacun de ses projets, la Mairie vous propose d'imaginer la Journée Citoyenne de demain. Proposer vos idées, vos projets à :

journeecitoyennedecorenc@gmail.com



Les participants se sont attelés à poncer et repeindre les bancs de la maternelle Montfleury dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

EVÉNEMENTS

LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS FAIT PEAU NEUVE !

La Bibliothèque Pour Tous (BPT) de Corenc Village, l'une des trois BPT du département de l'Isère, se distingue par sa vitalité, portée par une équipe de bénévoles engagés autour de Martine Rolly, ainsi que par la mobilisation des habitants et l'implication des enseignants de l'école.



Le 19 mai 2026, la rénovation des locaux a été inaugurée en présence de Martine Juchat (Présidente départementale des BPT et élue à Corenc), des élus locaux Sandrine Gili, Éric Lecocq et François Arramy, ainsi que de lecteurs assidus. Ce chantier mené en deux phases a duré 6 semaines en août 2025 pour le rez-de-chaussée (secteur adultes), et 5 semaines lors des vacances de février 2026 pour l'étage (secteur jeunesse). Les travaux comprenaient la reprise des sols et des peintures, le renouvellement d'une grande partie des meubles-présentoirs et un relooking complet, réalisés en régie par les services techniques de la Mairie.

Hors les entreprises retenues, ce projet a mobilisé l'ensemble de l'équipe de la bibliothèque associative et les services techniques de la mairie pour

le rangement, le déménagement et la remise en rayon des 125 caisses de livres (75 pour le rez-de-chaussée et 50 pour l'étage), ainsi que des meubles volumineux comme les bacs à BD. Mais c'est bien les bénévoles qui ont assuré seules le rangement et la remise en rayon des milliers de livres.

Le coût total des travaux s'élève à 27 000€ TTC, sans compter le temps consacré par les bénévoles et les services techniques. Ces aménagements visent à offrir un confort accru aux enfants, aux adhérents et aux bénévoles.

Adresse / contact

Bibliothèque pour Tous :

Place André Moch,

38700 Corenc

Contact : 04 76 26 29 46

Site : cbpt38.com

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

UN AVANT-GOÛT D'ÉTÉ AVEC POLARIS

Samedi 20 juin, sous le cèdre majestueux qui veille sur l'entrée de la bibliothèque municipale (nichée sous la salle Mure-Ravaud), le groupe Polaris a offert une matinée musicale enchanteresse, comme une douce invitation à célébrer le solstice d'été avant l'heure. Leurs notes jazzy, légères et presque rafraîchissantes en ces journées de canicule, ont enveloppé l'assistance, captivant petits et grands. Les musiciens, complices et

généreux, ont même associé les enfants à leur performance.

A l'origine de ce récital, les bibliothécaires qui offraient entre deux mélodies, rafraîchissements et fruits frais. Leur objectif ? Satisfaire satisfaire le goût après avoir réjouit l'ouïe.

Une parenthèse magique, où la musique, la convivialité et la douceur de vivre se sont données la main... sous l'ombre bienveillante du cèdre.

ACTUALITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

PALMARÈS DES INCORRUPTIBLES 2026

Les résultats nationaux du Prix des Incorruptibles 2025-2026, premier prix littéraire des jeunes lecteurs, sont tombés ! Voici les lauréats des sélections de CP à CM2 auxquels les élèves de Montfleury ont participé :

CP : Le grand déménagement de Cécile Elma Roger et Aurélie Castex ;

CE1 : L'étoile de Mo de Yeonju Choi ;

CE2-CM1 : La soupe à l'aventure de Guillaume Delannoy ;

CM2 (6ème) : Vis ma vie de chien de Lenia Major

Autant d'idées de lecture pendant les vacances scolaires !

PRÊTS D'ÉTÉ

Faites le plein de livres et partez en vacances l'esprit tranquille !

Depuis le mardi 30 juin, chaque abonné peut emprunter 20 documents à la fois, pour une durée de 9 semaines.

FERMETURE ANNUELLE

La bibliothèque est fermée du 28 juillet au 15 août. Merci de rendre vos livres à la rentrée. En dehors de cette période, la bibliothèque est ouverte aux horaires habituels :
Mardi : 16h-19h
Mercredi : 10h-12h et 14h-17h30
Vendredi : 16h-19h
Samedi 10h-13h



SCOLARITÉ

SERVICES TECHNIQUES, GESTION DES COLLECTIONS, MANDATURE, QUÉSACO ?!

Vendredi 5 juin, les élèves de la classe CE1/CE2 de Monsieur Cardo, professeur à l'école élémentaire Montfleury, ont découvert les différents services de la Ville.

Au fil de leur visite, ils ont échangé et posé des questions aux agents : combien de livres a-t-on le droit d'emprunter à la bibliothèque municipale ? Qu'est-ce qu'une intervention sur le terrain ? Comment fabrique-t-on le magazine municipal ? Qu'est-ce qu'un élu ? Comment s'organise une élection ? Tout a été passé au peigne fin par nos chères têtes blondes. Raphaële Paturle, adjointe, Vice-Présidente du CCAS était aux côtés des services pour expliquer aux enfants les missions liées à la solidarité et au lien intergénérationnel.

La matinée s'est clôturée par un temps d'échange privilégié avec le Maire dans la salle du Conseil municipal préparée pour l'occasion. Chaque élève a interrogé le Maire et Sandrine Gili, adjointe déléguée à la Réussite éducative, Jeunesse, Vie associative s'est également prêtée au jeu des questions-réponses. Cette visite a été l'occasion de découvrir l'histoire du Château de la Condamine, l'actuelle Mairie, ancienne propriété de la famille Bouchayer édifée au début du XX^{ème} siècle. Un véritable moment démocratique, essentiel pour ces citoyens de demain.



SCOLARITÉ

CÉRÉMONIE "EN ROUTE VERS LA 6^{ÈME}"

Moment charnière s'il en est un, le passage de l'élémentaire au collège.



Comme chaque année, les élèves de CM2 des écoles élémentaires ainsi que leur famille ont été conviés mardi 23 juin à la cérémonie "En route vers la 6^{ème}" qui s'est déroulée à la Mairie. Le Maire, Sandrine Gili et Elodie Cotte, élues en charge de la réussite éducative, ont remis à chacun, un livre ainsi qu'un bon d'achat.

La BD « Deux hivers un été », de Valérie Villieu et Antoine Houcke, a remplacé depuis plusieurs années le traditionnel dictionnaire en raison de son histoire sur la résistance locale à Corenc. Son thème et ses dessins font, doucement, cheminer vers le monde adulte.

SCOLARITÉ

MISE EN PLACE D'UN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MATIN

A partir du jeudi 3 septembre et à titre expérimental pour l'année scolaire 2026/2027, un accueil périscolaire du matin sera organisé de 8h à 8h15 dans les écoles publiques de Corenc, de la pour les élèves de la petite section aux CM1. Cet accueil permettra d'assurer une transition sereine entre le temps familial et le temps scolaire, tout en garantissant aux enfants un cadre sécurisé et encadré avant l'entrée en classe. La tarification s'effectuera sous la forme d'un forfait par présence : 1.50€ pour les élèves de maternelle et 2€ pour les élèves d'élémentaire. Si vous êtes intéressés, merci de vous rapprocher du service « Réussite Educative » de la Mairie.

MOBILITÉ DOUCE - CITOYENNETÉ

TOUS LES MOYENS SONT BONS POUR REPENSER SA MOBILITÉ !

Aller chercher son pain en vélo ou à pied, prendre le bus pour se rendre à l'école ; tous les moyens sont bons pour repenser sa mobilité et prendre soin de sa santé. Et c'est parce que les habitudes de vie s'ancrent dès le plus jeune âge que la Ville de Corenc s'investit dans des projets d'écobilité avec le scolaire comme moby ou propose des actions plus larges à destination des enfants mais également des adolescents et des adultes.

ILS SONT "ÉCOLE VÉLOMOBILE" !

Les élèves des écoles maternelle et élémentaire André Moch de Corenc Village et de Montfleury se sont prêtés au concours de la "Journée à Vélo", organisé par l'Association de Développement des Transports en Commun (ADTC), le SMMAG et en partenariat avec la Ville le 19 mai dernier, dans le cadre la 11^{ème} édition de "Faites du Vélo" du 18 au 31 mai. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'événement national "Mai à Vélo". En tout, ce sont 219* écoles qui se sont mobilisées autour de cet événement à la suite duquel, les écoles où les taux de participation sont les plus

élevés reçoivent une plaque "école Vélomobile" avec le nombre de roues remportées inscrites. Ainsi, les élèves de l'école élémentaire André Moch ont été 94% à participer à cette journée et remportent une plaque Vélomobile avec 4 roues ; les élèves de l'école maternelle André Moch ont été 93% à participer (4 roues). Les élèves de l'école maternelle Montfleury ont un taux de participation de 73% et remportent une plaque avec 3 roues et les élèves de l'école élémentaire de Montfleury ont été 52% à participer cette année remportant ainsi une plaque avec 2 roues.

*Agglomération, Grésivaudan, Voironnais



CHALLENGE MOBILITÉ

La Mairie est partie prenante des différentes actions relatives à la mobilité douce. Pour preuve, la participation des agents et des élus au Challenge Mobilité organisé par la Région Auvergne Rhône-Alpes le 4 juin dernier. L'objectif ? Promouvoir l'usage des modes de transports alternatifs (marche, vélo, transports en commun, covoiturage) auprès des actifs. Résultat des taux de participation dévoilés prochainement par la Région.

PRÉVENTION / INFORMATION

CONNAÎTRE LES BONS GESTES

Notre commune, comme beaucoup d'autres en France, est exposée à un risque accru d'incendies. Débroussailler est donc une question de sécurité pour tous, un geste vital pour lutter contre les risques d'incendie.



Les végétaux secs, les herbes hautes et les branchages abandonnés sont des combustibles idéaux pour propager un feu en un temps record. En 2025, plus de 70 000 hectares ont été ravagés par les flammes en France* et 90 % des incendies sont d'origine humaine. Trop souvent, un simple mégot mal éteint ou une étincelle peut déclencher une catastrophe. Le débroussaillage est donc le premier rempart pour lutter contre le risque d'incendie.

Que dit la loi ?

Le débroussaillage est obligatoire pour les propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des zones boisées, forestières ou landes**. Il faut le faire sur votre propriété, mais aussi en bordure de routes et de chemins publics, le long de votre propriété. Le printemps est la bonne période, et le 1^{er} juillet est en principe la date butoir, mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Le non-respect de cette obligation peut entraîner une amende allant jusqu'à 1 500€ et engager votre responsabilité en cas de départ de feu.

Les gestes pour un débroussaillage efficace :

- Couper les herbes et évacuer les déchets verts, branchages et feuilles mortes en déchetterie.
- Élaguer les arbres jusqu'à 2 mètres de hauteur pour éviter la propagation du feu.
- Dégager les abords des constructions (toitures, terrasses, clôtures, chemins d'accès).
- Utiliser des outils adaptés : débroussailleuse, taille-haie, râteau.

À éviter :

- Laisser s'accumuler des végétaux secs,
- Brûler des déchets à l'air libre (interdit),
- Utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles (comme une tronçonneuse) par temps sec et venteux.

Numéro du SDIS (Pompiers) : le 18, le 112 ou le 04 76 26 89 01 si les numéros d'urgence sont saturés.

**source : Prométhée*

*** article L.134-6 du Code forestier*

TRAVAUX

AGENDA DES TRAVAUX ET MODIFICATION DE CIRCULATION À VENIR

Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées

La Métropole a commencé des travaux pour renouveler les réseaux d'eau potable et d'eaux usées sous le chemin du Malanot depuis le 1^{er} juin et pour 4 mois. Un réseau d'eaux pluviales va être créé. Le chemin de Malanot sera fermé à la circulation des véhicules. La collecte des déchets ne sera pas possible durant cette période particulière. Les poubelles seront à déposer dans deux points de collecte prévus aux carrefours : Route de Chartreuse/Chemin de Malanot et Route St-Bruno/Chemin de Malanot. Les bus passeront par la route de Chartreuse et un arrêt de bus sera prévu vers le Monument Moch.

Les coupures en eau potable seront annoncées 48h à l'avance par des des flyers dans les boîtes aux lettres.

Des travaux de réfection et de confortement d'un virage en gabions sont également prévus par la Métropole chemin de Rochasson durant le mois d'août et ce pour 3 semaines.

Enedis prévoit des travaux sur le réseau.

Une coupure d'électricité aura lieu le 22 juillet de 7h à 12h. Quartiers et lieux-dits concernés : 3 au 11, 15, 4, 13C chemin de Pierrache ; du 1 au 5, 4 au 16, 20 au 22, 12B chemin de Rochasson

PRÉVENTION / INFORMATION

LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION DE MOUSTIQUES

Pour lutter contre la prolifération de moustiques, la Ville a fait l'acquisition de deux mosquitos magnets en 2025, des pièges à moustiques reproduisant l'odeur humaine, installés sur les sites du Verger et de la crèche. Attirés par cette odeur, un mélange de gaz et de réactifs attractants, les moustiques s'approchent et sont happés par la dépression constituée et se retrouvent piégés dans un filet. Les résultats sans appel ont convaincu la municipalité d'acquérir 4 modèles supplémentaires afin d'équiper les cours des 4 écoles de la commune. Les pièges ont été reçus le vendredi 19 juin et sont en cours d'installation.

TRIBUNES

GROUPE CORENC EN CŒUR ENSEMBLE (MAJORITE MUNICIPALE)

Les premières réunions, les premières commissions, les premiers Conseils ont laissé place aux premières fêtes estivales.

La Fête de quartier de Montfleury organisée par l'Union de Quartier a ouvert le bal des festivités. Vous étiez nombreux, voisins, nouveaux habitants, commerçants locaux à venir partager ces moments d'échange où la convivialité bat son plein et où en tant qu'élus, nous mesurons toute l'ampleur de la tâche des bénévoles sans perdre de vue la nôtre : préserver et enrichir toutes les forces vives qui sont la richesse de notre commune.

La Fête de la Musique s'est déclinée tout au long de la journée avec le concert de Polaris devant la bibliothèque municipale, l'intervention au Verger de la chorale du collège Jules Flandrin et les nombreuses animations musicales proposées lors des Feux de la Musique au plateau sportif, avec à nouveau la chorale du collège, mais aussi les plus jeunes de l'école de musique et l'ensemble corençais DS Club. A ce titre, nous remercions les Amis de Corenc qui a orchestré cette soirée, avec le soutien

de la Mairie. Autant d'événements devenus incontournables et rassembleurs pour petits et grands.

La solidarité, l'entraide, le partage et le bien-être sont au cœur de ce mandat.

C'est pourquoi soutenir les associations, leurs responsables, leurs bénévoles, travailler à leurs côtés avec rigueur et exigence au service des habitants, contribuer ainsi à la convivialité de notre commune est un axe central de travail pour notre équipe.

Vous le savez, le forum des associations est un temps fort de la vie corençaise, elles seront d'ailleurs une quarantaine à présenter leurs activités le 5 septembre prochain en salle Mure-Ravaud. Ne ratez pas cet événement devenu lui aussi, un incontournable.

Les élus du groupe Corenc en Cœur Ensemble
Facebook : www.facebook.com/corencensemble
corencensemble@gmail.com

GROUPE CORENC LISTE CITOYENNE

Les élus de notre liste ont pris leur fonction dans les différentes commissions qui ont eu leur première réunion ce mois-ci. Myriam Cinti et Christophe Brumelot ont intégré la commission.

« Vivre ensemble » dans laquelle il a notamment été question du choix des « projets jeunes », soutien financier du conseil municipal pour des actions de jeunes s'engageant dans un projet solidaire. Pour obtenir plus de projets individuels, il a été décidé de relancer cette action en communiquant dès la rentrée auprès du public concerné. Nous avons évoqué aussi la modification attendue des horaires du matin pour le péri-scolaire.

Au sein de la commission « Ressources » dans laquelle siège Jessy Clédieres. il a été question surtout d'avancement en grade des agents. Dans la commission « CUTE » (Environnement, urbanisme et travaux), Camille Morel (et Jérôme Frantin) ont pris connaissance du projet de rénovation de l'éclairage public notamment en remplaçant les ampoules par des LED.

Nous avons demandé à prendre connaissance des études de l'ALEC et à participer à la priorisation des secteurs concernés. Ce sera, avec la rénovation de l'école Montfleury, le sujet de discussion principal de cette fin d'année.

Toutes ces délibérations seront discutées et votées lors du prochain conseil municipal.

Nous avons demandé à avoir accès aux documents d'urbanisme recensant les logements vacants sur la commune pour nous aider à réfléchir sur les choix possibles en matière de logement social et d'hébergement d'urgence.

Pour finir, nous souhaitons nous représenter à vous pour vous inviter à nous interpellier sur les sujets qui vous intéressent et pour lesquels nous vous représentons dans chacune des commissions.



Christophe Brumelot : habitant sur Corenc village depuis plus de 30 ans, 4 enfants et 9 petits enfants, retraité du secteur de l'emploi et de la formation, attentif à la fois à la protection du vivant sous toutes ses formes sur notre commune, au respect de chaque habitant et au bien vivre ensemble pour tous.



Camille Morel : après une thèse en urbanisme sur la participation des citoyens aux projets d'aménagement, je me consacre maintenant à l'accompagnement de projets de recherche et citoyens en lien avec l'adaptation aux changements. Je suis née à Corenc et y réside à nouveau depuis 2019 avec ma famille.

ANIMATION

MAI-JUIN, RETOUR EN IMAGES SUR LES FESTIVITÉS DE CETTE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE



Les résidents du Verger ont eu la chance de chanter avec la chorale Jules Flandrin. Un moment précieux pour renforcer le lien entre les générations.



Fête de la Musique

Des musiciens ont accompagné la chorale du collège Jules Flandrin au plateau sportif de Corenc Village le 21 juin. Une prestation mémorable.



Les Feux de la Musique

Un moment toujours très apprécié où nombre de Corençais se retrouvent.



Le 21 juin, un moment convivial pour le Maire, les élus et les administrés.



Rallye des Forts

Les participants se sont rejoints à 8h30 sur le parvis de la Mairie accueilli par Monsieur le Maire.



Renault Juvaquatre, Simca Aronde, Facel Vega et bien d'autres...

Ces voitures de collection ont parcouru les routes de Chartreuse à l'occasion du Rallye des Forts le 13 juin.



Le Tour d'Auvergne, passait par Corenc le 7 juin dernier pour sa première étape Vizille - Saint-Ismier.



La kermesse de l'école maternelle de Montfleury

avait lieu samedi 27 juin. Les maîtresses, ATSEM et personnel périscolaire ont été gâtés par les cadeaux des parents d'élèves.



La soirée jeu intergénérationnelle du 22 mai organisée par le CCAS, la bibliothèque municipale, le Verger, le club Arc-en-Ciel et la Mairie a réuni petits et grands autour de jeux pour se mettre au défi et jouer stratégie.